

Un chef-lieu de subdélégation de la généralité de Metz : Toul, à la veille de la Révolution française

Occupés par les armées royales, les Trois Evêchés sont devenus français en 1648. Ils constituèrent jusqu'à la Révolution la généralité de Metz, ensemble formé d'une dizaine de subdivisions appelées subdélégations. Toul était le chef-lieu de l'une d'entre elles. Fière de son héritage évêchois¹, la vieille cité n'a pourtant pas connu au XVIII^e siècle un essor semblable à celui de villes comme Metz et Nancy.

Notre propos ne sera pas ici d'approfondir une question dont G. Cabourdin espérait « l'étude fouillée »². Ceci a été abordé dans notre thèse de doctorat³. Nous nous limiterons à un tableau rapide de cette cité, éclipsée non seulement par Metz, mais aussi par Nancy sa voisine.

1. Présentation générale. Le chef-lieu du plus modeste des Trois-Evêchés.

A la veille de la Révolution française, les statistiques de l'Intendance de Metz permettent de souligner une réalité : Toul est le plus modeste des Trois-Evêchés. En 1786, la ville en elle-même fait petite figure à côté de Metz. Le siège de la généralité compte alors 42 080 habitants répartis en 3214 maisons et 14 paroisses. A Verdun il y en a 10 696 pour 2120 habitations et 10 paroisses. Les 6 paroisses de Toul regroupent alors 7232 habitants vivant dans 1328 maisons. La domination du chef-lieu de la généralité est écrasante si l'on considère d'autres indicateurs. Avec une population totale de 83 040 habitants, 127 paroisses de campagne, 33 communautés religieuses, le « bureau de Metz » est loin en tête devant celui de Toul. Ce dernier ne comprend que 27 702 habitants, 52 paroisses de campagne, 18 communautés religieuses. Par rapport à la population totale de la généralité, Toul ne représente que trois fois moins de population que Metz et moitié moins que Verdun.

Depuis la création de la généralité de Metz, Toul s'était transformée. Comme ses deux sœurs évêchoises, Toul avait vu se réduire ses

libertés locales. Le pouvoir royal s'était affirmé en modifiant justice et administration. Tribunaux et corps de ville avaient été progressivement soumis au roi. Toul, comme Verdun, dépendait désormais de Metz. Le Parlement de Metz contrôlait son destin. Les notables toulousins les plus en vue n'étaient plus ceux qui servaient les administrations anciennes. Désormais, c'était les officiers royaux. Leurs charges étaient achetées et « provisionnées » à Metz tout comme les bénéfices ecclésiastiques. Qu'il s'agisse du subdélégué de Toul ou du plus modeste des greffiers, tout était supervisé à Metz. Les Toulousins de souche ancienne occupaient la plupart des offices locaux. Mais pour ce qui est des charges les plus intéressantes, ils étaient perpétuellement en concurrence avec les représentants de riches familles venus d'ailleurs. Ce qui explique certaines stratégies matrimoniales. Dans la famille du subdélégué Olry ou celle du futur baron Louis, on retrouve la même volonté d'alliance avec des fortunes messines.

La ville conservait encore une large part de son identité ancienne. Sa cathédrale, son

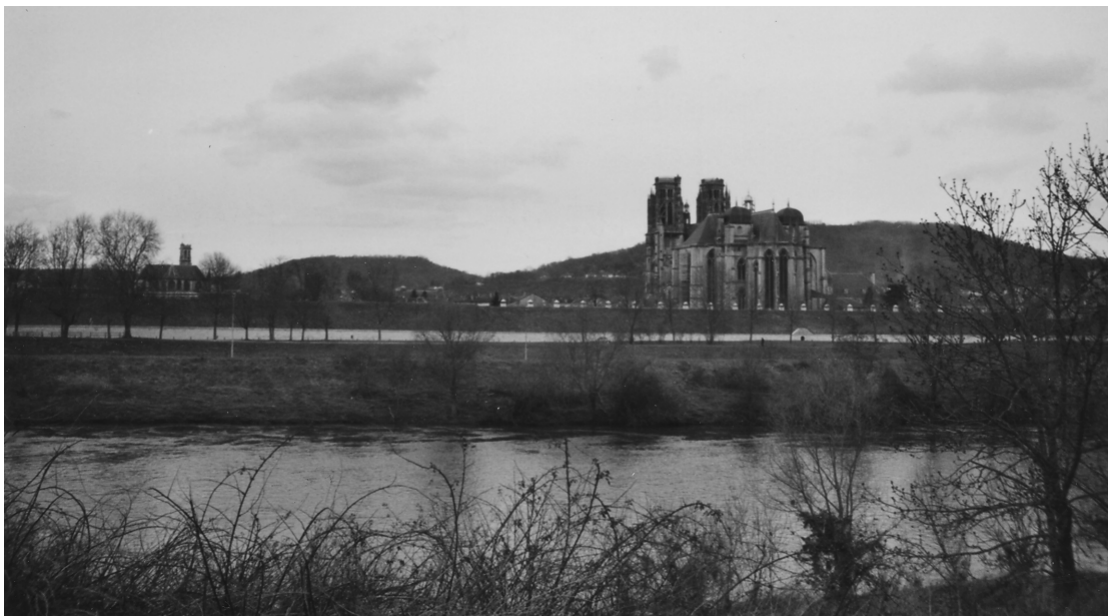
¹ Pour la période antérieure au XVIII^e siècle, la thèse de L. Roux demeure essentielle, en particulier pour tous ceux qui s'intéressent aux XVI^e-XVII^e siècles. L. ROUX *L'histoire municipale de Toul de l'occupation française à l'annexion (1552-1648)*, Thèse, Ecole des Chartes, 1956.

² G. CABOURDIN, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Histoire de la Lorraine. Les temps modernes 2) De la paix de Westphalie à la fin de l'Ancien Régime*, Nancy, 1991, p.179 «... Des études fouillées permettraient de camper la vraie silhouette de la ville (Toul) et peut-être de rectifier des vues pour l'heure superficielles ... »

³ J.P. AUBE *Propriétaires et rentiers à Toul, de la Révolution à la fin de la Restauration (1789-1830)*. Thèse de doctorat en Histoire Contemporaine. Université de Nancy II, 1997. Le présent article s'appuie naturellement sur les développements et conclusions de ce travail.

« hôtel commun », ses communautés religieuses étaient encore des symboles forts. Mais aussi nostalgique pouvait-elle être de son passé, la cité vivait aussi au rythme de l'activité du bailliage et surtout à celui de sa garnison. En militarisant la ville, le pouvoir royal en avait accéléré l'assimilation. Les remparts nouveaux élevés à partir de 1700 sous l'autorité de Vauban avaient

flatté durablement la ville. La vieille milice bourgeoise des « Cadets Dauphins » coexistait avec des régiments royaux qui allaient et venaient sans cesse. Le « bailli d'épée de Toul » qui logeait à deux pas de la « porte de Metz », faisait partie de cette élite qui préférait au séjour toulouais l'agrément de villes plus grandes comme Nancy et Metz, et celui de Paris bien entendu.



Le site de Toul : ses deux principaux édifices religieux (la collégiale St-Gengoult, à gauche ; la cathédrale, à droite) et la Moselle en premier plan

2. Une société représentative de son époque.

La longue analyse des archives publiques nous a permis d'éclairer une question importante. Quel était le visage de la société toulouaise à la veille de la Révolution ? Première constatation, comme dans des villes telles que Verdun, Coblenche ou Langres, la population de Toul ne s'était que bien modestement accrue au cours du XVIII^e siècle. En un siècle, Toul n'avait augmenté sa population tout au plus que du quart. Dans le même temps, Metz avait doublé sa population, Nancy l'avait triplée. Malgré les migrations rurales, la population toulouaise, environ 6500 habitants, était confrontée au vieillissement. De réelles difficultés économiques poussaient beaucoup de jeunes à quitter la ville. Celle-ci n'attirait plus que la population des campagnes voisines. On connaît d'ailleurs les hésitations du dernier évêque de Toul, Monseigneur de Champorcin, avant d'accepter un siège certes chargé d'histoire, mais sis en une ville ayant gardé largement son aspect médiéval.

Deuxième observation, la société toulouaise présentait, en 1789, des traits semblables à ceux d'innombrables villes de l'époque. Moins de la moitié de la population détenait toute la propriété. D'énormes écarts de revenus s'observaient à tous les niveaux sociaux. Ils étaient par exemple de 1 à 328 à l'intérieur même du clergé ! Si l'on compare avec les autres villes, seuls quelques dizaines de Toulousiens avaient une fortune « correspondant à une honnête aisance de province ». Tous les indices font état d'un seuil de richesse très modeste. L'Eglise était bien sûr de loin le premier propriétaire foncier. La noblesse, peu nombreuse, vivait surtout de pensions et de rentes. Les non-privilegiés, le Tiers, qui représentaient neuf Toulousiens sur dix, détenaient cependant une grande partie de l'immobilier urbain. Ils rêvaient surtout de s'emparer des vignes, le bien le plus convoité dans cette ville étroitement liée à la terre.

L'analyse socio-professionnelle entraîne d'autres remarques. Le caractère rural de Toul était encore bien affirmé. Les deux faubourgs n'étaient ni plus ni moins que deux gros villages. La part des actifs agricoles, en particulier des vigneron, contrairement à ce qui a été observé à Metz, avait nettement augmenté au XVIII^e siècle à Toul. A la veille de la Révolution, le quart de la population y vivait de la terre. Le clergé était proportionnellement sous-représenté à Toul pourtant encore ville épiscopale. Avec moins de trois cents personnes, sa part y était proportionnellement aussi forte qu'à Pont-à-Mousson. Le chapitre de la cathédrale, qui

comptait autant de bénéficiaires que celui de Trèves, avait alors pour doyen un messin, Claude François Pagel de Ventoux. La noblesse toulouise, quant à elle, constituait surtout une population mouvante liée à la fonction militaire de la ville. Auprès d'eux, aux côtés des actifs agricoles et du petit monde des robins, le peuple toulouais restait majoritairement composé de « gens de métiers ». Ils étaient bien plus nombreux qu'à Verdun, surtout dans le secteur du textile. Quant à la manufacture de faïence de Bellevue, elle était alors en plein naufrage, n'employant plus guère qu'une bonne dizaine de personnes.

3. La marque du XVIII^e siècle.

Le grand mouvement de mutations urbaines et sociales du XVIII^e siècle n'oublia bien sûr pas Toul. Leurs effets ont cependant été moins spectaculaires qu'ailleurs. Les travaux de Vauban avaient inclus de nouveaux espaces au sud de la cité. Un quartier neuf avec des rues rectilignes s'était développé autour d'une « place Dauphine ». L'urbanisme ancien fut aussi remodelé aux abords des remparts. Une grande esplanade plantée d'arbres fut aménagée près de la Porte de France pour servir aux parades militaires.

Les propriétaires les plus riches avaient aussi lancé de grands travaux. Un nouveau palais épiscopal avait été construit au milieu du siècle à l'initiative de Mgr Begon. Achevé par Mgr Drouas, le bâtiment avait été élevé grâce aux plans de N. Pierson, architecte des Prémontrés de Pont-à-Mousson et du messin J. Antoine. A l'exemple de leur évêque, les communautés religieuses de Toul, avaient aussi modernisé leurs maisons. L'Hôtel de ville et le Palais de Bailliage avaient également été rénovés. Mais situés au cœur de la vieille ville, ces bâtiments n'en imposaient guère plus qu'avant. Les casernes construites aussi à Toul avant la Révolution n'avaient pas l'envergure de celles qui avaient été alors élevées à Metz. Le quartier toulouais de la place Dauphine ne pouvait guère rivaliser avec le quartier messin de la Comédie et l'ensemble nancéen de la Carrière. La ville restait prisonnière de ses quartiers médiévaux et des problèmes qui y restaient liés. La plupart des maisons de la ville étaient « fort vieilles » et « menaçaient ruine ». La lumière avait du mal à percer dans les rues tortueuses et étroites. Celles-

ci étaient sales. On y déversait excréments et ordures. La population d'alors évoquait souvent la « puanteur de l'air » que renforçaient en permanence les effluves nauséabondes de l'Ingrassin, ce petit affluent de la Moselle, véritable égout à ciel ouvert traversant la ville. L'eau potable manquait réellement, la construction des remparts ayant durablement asséché de nombreux puits. Les autorités de la ville avaient donc beaucoup à faire. L'hôpital St Charles, construit au début du XVIII^e siècle, était aussi destiné, comme la Maison Dieu, « à l'enfermement des pauvres ». La ville ne pensionnait pas seulement des « médecins et matrones des pauvres ». Deux sergents étaient commis par elle à la chasse aux mendiants. Comme dans toutes les villes, la municipalité multiplia les mesures destinées à favoriser la salubrité et la sécurité publiques. Mais leur application, tout comme celle des arrêts du Parlement de Metz, souffraient du manque de moyens et de la force de la routine, de « l'usage », disait-on.

A la veille de la Révolution, les Lumières avaient aussi trouvé à Toul une alliée précieuse. La Loge franc-maçonne des *Neuf-Sœurs* participa au grand débat d'idées qui agitait l'Europe. Fondée en 1781, installée par la Loge St Jean de Metz, les *Neuf-Sœurs* étaient la vingt-et-unième des trente six fondations maçonniques de l'espace lorrain. Lieu de sociabilité des élites, elle regroupait des gens ouverts sur leur temps, dont certains furent présents aux côtés des Américains luttant pour leur indépendance. Les liens avec les frères messins demeurèrent d'ailleurs étroits jusqu'à la Révolution, entretenus par des

négociants et militaires. La place de l'Eglise sur la culture et la vie sociale n'en demeurait pas moins importante. Toul avait vu la création des Vathelottes, ordre de religieuses vouées à l'éducation des filles. Les notables passaient tous par le collège St Léon ou le séminaire. Le livre était ainsi présent chez les Tulois, dans une proportion proche de la moyenne française. Hormis chez quelques nobles et bourgeois, la culture et les arts étaient dominés par le sacré et s'exprimaient dans un environnement d'Eglise.

La position de Toul à un double carrefour routier lui permettait toutefois de rester ouverte à toutes les sensibilités nouvelles. Marchands, chanoines et militaires discutaient de toutes sortes de publications. Des « cabinets de curiosités » existaient. La sensibilité rousseauiste

s'exprimait dans les jardins et les « campagnes ». L'exotisme se retrouvait dans les lectures et sur la table. Les modes vestimentaires touchaient tous les milieux. Une dernière chose est aussi certaine. Malgré les apparences, la population toulaise avait déjà pris beaucoup de recul avec « les formes extérieures » de la religion catholique. Ce « grand détachement » se traduisait par l'abandon des confréries et des chapelles. Il s'exprimait dans la critique acérée du comportement du clergé local, ces « abbés de cour », ces chanoines joueurs et viveurs qui choquaient la population. Toul fut donc autant touchée que les autres villes du Royaume par les Lumières du XVIII^e siècle. Mais l'état général des fortunes n'y a pas permis un développement des idées nouvelles aussi poussé qu'ailleurs.

Que Toul soit encore de nos jours la plus mal connue des trois villes évêchoises ne doit pas surprendre. En 1789, c'était la plus petite des trois et celle qui avait été la moins touchée par le mouvement urbain du XVIII^e siècle. Le démembrement du diocèse de Toul en 1777 n'avait fait que prendre en compte une situation de stagnation réelle. Le clergé et la garnison faisaient vivre encore tout un monde de métiers et de robins. L'économie rurale conservait des positions que la Révolution allait renforcer. C'est la propriété du sol urbain et périurbain que convoitaient le plus les Tulois. La vente des biens nationaux n'eut aucun mal à effacer du paysage la plupart des signes de la présence millénaire de l'Eglise.

Jean-Paul AUBE
Docteur en Histoire



Les remparts de Vauban, avec en arrière plan, les deux tours de la cathédrale et la tour de l'église collégiale Saint-Gengoult